

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 février 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI quatorze février deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 07 février 2020, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Simon POURRET à Marion CANALES, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Edith CANDELIER à Jean-Pierre BRENAS, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Claude LEROUX à Nicolas BONNET, Nicole PRIEUX à Magali GALLAIS

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

M. Florent NARANJO arrive pendant le discours introductif de M. le Maire.

Mme Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°2.

M. Grégory BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n° 38 et donne pouvoir à Mme Cécile AUDET.

Mme Géraldine BASTIEN quitte la séance avant le vote du vœu et donne pouvoir à M. Jean-Pierre LAVIGNE.

Rapport N° 35

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A UNE ASSOCIATION ETUDIANTE

Un crédit global de 22 200 euros est prévu au budget 2020 pour soutenir les associations étudiantes clermontoises.

De ce fait, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

OLYMPIADES CHIMIE AUVERGNE : 500 euros

Les Olympiades de la Chimie en Auvergne réunissent, chaque année, l'enseignement supérieur, l'enseignement secondaire et l'union des Entreprises Chimiques au service des plus jeunes.

Cette opération est pilotée collectivement par SIGMA Clermont, l'UIC Auvergne et l'Union des Professeurs de Physique et Chimie de l'académie. Elle est porteuse de l'image d'une région/d'une académie capable de se mobiliser sur un même projet et permet à ses lauréats de défendre les couleurs de l'Auvergne au concours national.

Le collectif d'organisation désire, comme les années précédentes, décerner un prix soutenu par la ville de Clermont-Ferrand à hauteur de 500 euros, dont la remise officielle se tiendra au rectorat en mai 2020. Ce prix dédié à un-e candidat-e méritant-e vient en complément d'autres prix financés en grande partie par des entreprises de la région.

Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'accorder cette année encore une subvention exceptionnelle de 500 euros à l'association « Olympiades Chimie Auvergne ».

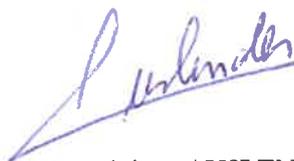
DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 27 FEV. 2020

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la
Recherche, la Vie étudiante et aux Relations
internationales,



Jérôme AUSLENDER

